

blement assorti ou complété... toutes choses qui auraient pu passer après l'acquit de leur dette.

Un soir même, elle me garda à dîner: elle avait des primeurs!... Intérieurement, je disais: "Oui, mange à ton goût! c'est moi qui régale..."

Vraiment j'étais en peine. La négligence de mes parents me faisait craindre qu'ils ne s'engageassent dans de mauvaises affaires... Quatre mois se passèrent ainsi. J'allai vous revoir le soir du 4 juin, un mardi, le 12^e des XIII Mardis préparatoires à la fête du Bon Saint. Vous m'avez encore encouragée à remettre mon billet entre les mains de Saint Antoine, et de lui promettre une neuvaine avec un petit *tant du cent*. Cette fois, vos paroles excitant ma ferveur, j'eus bien confiance: et le soir même, quelques heures après ma promesse, étant retournée voir mon débiteur, il me remit de lui-même mes trois cents piastres avec leurs intérêts, s'excusant de m'avoir fait attendre...

Vous n'avez pas même été surpris!...

Mais j'ai fait ma neuvaine avec joie et reconnaissance; elle finissait le 13, jour de la fête du cher saint, en qui maintenant j'ai confiance autant que personne!

Vous avez été très bon de me demander de mettre toute mon histoire par écrit, pour l'avantage et l'édification des lecteurs de la REVUE; c'était me fournir un moyen de publier ma reconnaissance, et de demander à tous de m'aider à exprimer ma gratitude à ce céleste protecteur dont ma défiance précédente n'a pas tari la générosité. "La reconnaissance, ai-je lu quelque part, attire le bienfait, et le bienfaiteur aime qu'on lui rappelle ses bontés". Je voudrais pouvoir rappeler à Saint Antoine, tous les jours de ma vie, sa grande bonté à mon égard et recevoir de lui de nouveaux bienfaits.

Veillez agréer, Révérend Père etc...

N. N.

Montréal, 19 juin 1912.

Pour copie conforme :

S. D.